La question de l'entrepreneuriat dans les projets des entreprises indigènes en Tunisie: Un essai de fondement conceptuel et épistémologique / The Question of Entrepreneurship in Indigenous Enterprise Projects in Tunisia: A Conceptual and Epistemological Exploration

DR ADEL BOUZID[1]
DIRECTOR OF DEPARTMENT, UNIVERSITY OF SOUSSE (TUNISIA)

Abstract: *This study offers an extensive analysis of the concept of indigenous enterprises by placing it within its wider conceptual, epistemological, and socio-cultural context. Using the major paradigms of entrepreneurship as the primary theoretical framework, it examines how indigenous economic initiatives emerge from deeply rooted historical experiences, community norms, and collective systems of solidarity. The central argument is that the indigenous enterprise represents a distinct form of social entrepreneurship—one that prioritizes community well-being, cultural continuity, and long-term local resilience rather than conventional market-driven objectives.*
The discussion engages with the three dominant approaches in contemporary entrepreneurial scholarship: the ***entrepreneur paradigm****, focused on individual agency and innovation; the* ***context paradigm****, emphasizing the influence of socio-cultural and institutional environments; and the* ***process paradigm****, which explores the dynamic sequences that structure entrepreneurial activity. The study shows that none of these paradigms, taken in isolation, fully captures the complexity of indigenous enterprises. Their hybrid nature—combining economic logics with cultural identity, social cohesion, and collective governance—necessitates a tailored analytical approach.*
Therefore, the analysis supports the use of carefully selected models derived from these paradigms, such as the ***business opportunity model*** *and the* ***entrepreneurial ecosystem model****, on the condition that they are adapted to the realities of local communities. These models help clarify how indigenous enterprises identify needs, mobilize resources, and institutionalize forms of cooperation rooted in traditional norms. At the same time, the study highlights the relevance of broader policy frameworks—most notably the* ***EU's Mediterranean policy****, which increasingly encourages the promotion of inclusive, community-based economic initiatives in Southern and Eastern Mediterranean societies. This policy dimension reinforces the argument that indigenous enterprises contribute not only to local development but also to larger regional objectives related to social stability, cultural preservation, and sustainable economic cooperation.*
Overall, the study concludes that understanding the formation and evolution of indigenous enterprises requires acknowledging their embeddedness in local social structures and their potential alignment with European and Mediterranean strategies for inclusive and community-driven development.
Keywords: *Social and solidarity economy, Indigenous enterprise, Social entrepreneurship, Local society, EU Mediterranean policy*

Résumé : *Cette étude représente un essai de conceptualisation de la notion d'entreprises indigènes dans son contexte conceptuel et épistémologique, en adoptant le paradigme de l'entrepreneuriat avec ses différentes approches, comme cadre théorique. Elle a abouti que l'entreprise communautaire représente en réalité une forme d'entrepreneuriat social. Ainsi nous avons abordé les principales approches théoriques de la pensée entrepreneuriale, à savoir le « paradigme de l'entrepreneur », le « paradigme du contexte » et le « paradigme du processus ». Nous avons conclu que l'adoption de l'une de ces approches pour comprendre la structure des entreprises indigènes constitue une forme de projection arbitraire, compte tenu de la spécificité du projet d'entreprise indigènes, en plus de la nécessité de prendre en compte la diversité des contextes sociaux locaux, ce qui suppose de se limiter à des modèles analytiques de ces approches, tels que*

[1] Dr Adel Bouzid, Assistant Professor of Sociology, Faculty of Letters and Human Sciences, Maitre-assistant en sociologie, Département d'anthropologie, Faculté des lettres et sciences humaines de Sousse (Tunisie), ORCID: 0009-0005-1987-3172 Scopus https://www.scopus.com/freelookup/form/author.uri?zone=TopNavBar&origin=NO%20ORIGIN%20DEFINED# , Web of Science https://www.webofscience.com/wos/author/my-profile , Google Scholar https://scholar.google.com/citations?hl=ar

le modèle «d'opportunités d'affaires » ou « l'écosystème », pour comprendre comment l'entreprise indigène se forme et évolue.
Mots clés: *Economie sociale et solidaire/les entreprises indigènes/L'entrepreneuriat social/La société locale*

INTRODUCTION

Parmi les sujets qui occupent de manière marquante les médias tunisiens ces derniers temps, et qui préoccupent de nombreux individus et groupes, se trouve celui des entreprises indigènes, qui sont aujourd'hui présentées comme une alternative économique, un moteur de développement local, et un moyen de produire et de redistribuer la richesse de manière équitable. Cependant, la large diffusion du concept d'entreprises indigènes (plus de 164 entreprises en Tunisie à ce jour), et l'aisance avec laquelle il semble être abordé dans diverses littératures, et domaines de connaissance, ne doivent pas nous faire perdre de vue les ambiguïtés et les obstacles, qui entourent sa mise en œuvre réelle, et son adéquation avec l'environnement économique et social. Cela nécessite de l'ancrer dans son contexte conceptuel et cognitif, dans une tentative de comprendre ses dimensions théoriques et méthodologiques, avant de l'aborder sur le terrain. Sachant que le projet des entreprises indigènes s'inscrit dans les grands axes de l'agenda politique du chef d'Etat « Kaïs Saïed», qui a émis un décret le 20 mars 2022, organisant ses missions et objectifs, lesquels expriment clairement que ce projet porte le flambeau de l'économie sociale et solidaire. Il est présenté comme une alternative économique, comportant des dimensions sociales, visant à réaliser la justice sociale, et une distribution équitable de la richesse, compte tenu de l'échec du modèle économique libéral et néolibéral, notamment après les événements de 2011, et des crises économiques et sociales qui ont suivi, avec une forte augmentation du chômage, de la marginalisation sociale et des disparités régionale.

Dans ce contexte, nous considérons que le projet des entreprises indigènes est encore récent, et à ses débuts en matière d'application sur le terrain, et qu'il nécessite donc une accumulation théorique, et une construction cognitive suffisante, avant d'être abordé sur le terrain. Des études sociologiques ont prouvé que comprendre la réalité du phénomène, et en maîtriser les enjeux, nécessite un certain temps pour que le phénomène s'ancre dans le tissu social et culturel, et s'intègre dans les institutions qui composent la société. En conséquence, cette étude vise à adapter le paradigme entrepreneurial, afin de permettre une meilleure compréhension des entreprises indigènes, ce qui conduira à une intensification des connaissances, sur le concept d'entreprises indigènes, et à clarifier la nature de leur relation avec le concept d'entrepreneuriat, dans la mesure où elles constituent une forme d'entrepreneuriat, englobant les mêmes dimensions et objectifs, que ceux recherchés par l'entrepreneuriat, en tant que moteur du développement économique, porteur des solution alternatives aux problèmes de chômage, et acteur productif de la richesse.

Comment se définit le concept d'entreprises indigènes? Selon quels critères peut-on considérer les entreprises indigènes comme une forme d'entrepreneuriat dans ses dimensions contemporaines? Comment peut-on comprendre et interpréter les entreprises indigènes du point de vue de la sociologie de l'entrepreneuriat?

Hypothèse de la recherche et méthodologie

L'hypothèse de recherche que nous adoptons, suppose que les entreprises indigènes sont une forme d'entrepreneuriat social, dont la structure et les objectifs sont déterminés par la spécificité locale, et en réponse aux besoins de la communauté locale. Cependant, les facteurs de leur succès ou de leur échec, restent conditionnés par la disponibilité d'un système de soutien local (écosystème), pour de telles organisations, ainsi que par la conviction des fondateurs dans leur projet. Nous utiliserons une méthode historique et analytique pour vérifier la validité de cette hypothèse.

I – LE FONDEMENT CONCEPTUEL ET HISTORIQUE DES ENTREPRISES INDIGENES

1- Le fondement conceptuel

Le concept d'entreprises indigènes s'enracine dans un champ conceptuel émergent, englobant de nombreuses appellations similaires, qui expriment dans l'ensemble, des organisations économiques à dimensions sociales, apparues en réaction à la régression du rôle social de l'État, et face à la domination sauvage et aiguë du modèle économique libéral et néolibéral. Quelles sont les principales de ces modèles organisationnels et quelles sont leurs implications conceptuelles?

1-1 L'économie sociale et solidaire

Il est utile de noter que le concept d'entreprises indigènes s'inscrit clairement dans le champ de l'économie sociale et solidaire, qui reflète directement les dimensions sociales et solidaires du travail économique. De nombreuses économies ont connu des expériences réussies, en appliquant ce modèle économique, comme l'Inde, la Chine et le Brésil.

En général, l'économie sociale et solidaire est définie selon le code juridique tunisien[2], comme un modèle économique constitué de l'ensemble des activités économiques à visées sociales, liées à la production, à la transformation, à la distribution, à l'échange, à la commercialisation et à la consommation de biens et de services, assurées par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, en réponse aux besoins communs, de ses membres et à l'intérêt économique général **et social, et son objectif principal n'est pas le partage des bénéfices. Parmi les entreprises de l'économie sociale et solidaire, on trouve les coopératives, les groupements de développement, et les associations coopératives... Certains décrivent l'économie sociale et solidaire comme une démocratie économique, une solution pour réduire les inégalités sociales[3]. C'est un mode de gouvernance locale et de gestion des affaires locales, et d'un autre point de vue, c'est une économie contre la pauvreté et la marginalisation sociale. C'est un modèle qui réalise la durabilité et est responsable de l'environnement et du milieu. Selon le regard sociologique de l'économie sociale et solidaire, elle est considérée comme une économie visant à réorganiser les liens entre les individus[4], dans le but de créer un environnement ou un modèle économique nouveau, permettant d'intégrer le plus grand nombre possible de groupes vulnérables, en se concentrant sur le renforcement des liens contractuels, et volontaires que les individus établissent pour réaliser une vie meilleure.**

1-2 Les entreprises indigènes

Le décret relatif aux entreprises indigènes en Tunisie définit dans son deuxième chapitre, l'entreprise indigène est toute personne morale crée par un groupe d'habitants de la région, dont le motif de création est d'atteindre la justice sociale, et une distribution équitable des richesses, à travers la pratique collective d'une activité économique, à partir de la zone géographique où ils résident[5]. Ces entreprises sont généralement reconnues comme une forme et un mécanisme de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, elles constituent une structure émanant de la communauté locale ou régionale, gérée de manière collective, et reposant sur la valorisation des richesses et des potentialités locales, pour des objectifs communs, parmi lesquels le développement local. Certaines études mentionnent que les sociétés africaines et maghrébines sont les plus susceptibles de créer de telles

[2] Loi nº30 de l'année 2020, daté du 30juin 2020, relative à l'économie sociale, p1.

[3] Bidet Eric, « Economie sociale, nouvelle économie sociale et sociologie économique », Revue, Sociologie du travail, Vol 42, Nº4, (Octobre – décembre 2000), France.

[4] Mahjoub Aziz, Ghazal Mariem, Mahfoudh Mourad, « L'économie sociale et solidaire: un nouveau modèle de développement pour l'économie locale face aux défis de la mondialisation », Revue de la créativité, Volume9, Nº1,2019, p79.

[5] Décret nº 15, de l'année 2022, daté du 20 mars 2022, relatif aux entreprises indigènes, p1.

entreprises, compte tenu du poids évident du facteur social[6], et de la forte prévalence des modes économiques informels.

1-3 L'entrepreneuriat social

Les entreprises indigènes représentent un modèle d'entrepreneuriat social, qui est défini comme une entreprise ayant des objectifs sociaux, ne se basant pas sur l'économie de marché, mais sur les besoins de la communauté locale, et reposant sur des bases solidaires, pour renforcer la cohésion de la communauté. D'un autre point de vue, l'entrepreneuriat social vise à valoriser la dimension sociale dans les activités économiques, en s'attachant aux problèmes sociaux, **et l'établissement de la justice sociale. Ce modèle entrepreneurial s'est répandu dans de nombreux pays, en raison de l'augmentation des besoins humains, face à un recul du rôle social de l'État, et à son désengagement de nombreux secteurs économiques. À cela s'ajoute la montée de la crise environnementale, et un intérêt croissant pour le développement durable. Certains chercheurs considèrent que l'émergence de l'entreprise sociale coïncide avec les années 1990 et les mouvements de solidarité qui ont suivi, se manifestant principalement dans le secteur tertiaire[7]. En général, trois approches sont proposées pour étudier et comprendre l'entrepreneuriat social. Nous trouvons l'approche européenne, qui le considère comme une idée promue par des mouvements de renouveau et des groupes, cherchant à revitaliser l'économie sociale traditionnelle. L'approche anglo-saxonne le voit comme une idée fondée sur la mission sociale, qui lui est assignée, tandis que l'approche américaine considère que l'idée d'entrepreneuriat social est essentiellement une activité de solidarité, fondé sur la base populaire. Ainsi, l'entrepreneuriat social fait référence, dans l'une de ses dimensions, à la manière d'exploiter une partie des ressources de l'entreprise pour traiter des problèmes sociaux, ce qui signifie que les acteurs de l'entrepreneuriat social sont tenus de fournir un service social, qui contribue à ancrer des valeurs sociales dans l'esprit des individus. Malgré le contraste et la contradiction entre l'objectif économique et social, c'est-à-dire entre les valeurs du profit et celles du service à la communauté, l'entrepreneuriat social est tenu à la responsabilité sociale. Il est utile de noter que le concept d'entrepreneuriat social se croise largement avec celui des entreprises indigènes, et les objectifs qu'elles peuvent atteindre, le plus important étant de traiter un problème commun entre un groupe d'individus, et de répondre dans une large mesure aux aspirations de la communauté locale. En effet, cette structure, en plus d'être un domaine de production de richesse, est un moyen de produire des valeurs sociales, et de provoquer le changement social souhaité.**

2-LES RACINES HISTORIQUES DES ENTREPRISES INDIGENES EN TUNISIE ET LES CONTEXTES DE STRUCTURATION

2-1 Racines historiques

Il est certain que l'idée des entreprises indigènes, en tant que pratique culturelle de solidarité, a des racines historiques et culturelles dans le contexte social tunisien, sous forme des plusieurs dimensions et classifications. Il existe des pratiques de solidarité spontanées dans le cadre de l'espace privé, c'est-à-dire entre une même tribu, ou une unité de parenté, qui regroupe un ensemble de familles, dans le but de faire face à des dépenses importantes, ou de répartir la richesse et les biens, ainsi que les ressources entre des individus unis par des liens sociaux et des relations de voisinage. Parmi les pratiques de solidarité les plus connues qui ont loin de ce qui est connu sous le nom de «

[6] Alain Fayolle, Dossier: Entrepreneuriat et social à la fois, De Boeck Supérieur, Entreprendre & Innover, N° 27, 2015, France, p44.

[7] Becaddour Aicha, Evolution du champ de l'entrepreneuriat: une approche théorique, Journal Of Economics And Management, N° 01,2021, Algérie, p17.

Print ISSN 0248-2851 • On-line/Linking ISSN 2743-4052 • ISBN 978-630-354-001-6

touwiza », également désignée dans certains milieux sociaux par « chakhra jamaÏa»[8], cela consiste en l'appel d'un individu à des membres de sa communauté, pour les aider à accomplir une tâche spécifique. C'est une pratique qui est presque saisonnière ou événementielle, se répandant Particulièrement lors des saisons de récolte des produits agricoles, de la construction de logements, et de l'organisation de célébrations. La « touwiza » repose sur le principe de l'échange indirect et inconditionnel.

Il existe également des pratiques de solidarité supervisées par des institutions sociales connues sous le nom de «waqfs ou habous», qui prennent la forme de terres et de biens immobiliers. Ce processus consiste à conférer au bien immobilier un caractère religieux, le rendant exclusif à sa descendance, ou le transformant en projet religieux ou caritatif[9]. Cependant, en 1957, les «waqfs» de toutes sortes ont été abolis, suite à l'annulation de l'association des «waqfs», en raison de la corruption, et des dérives qui ont touché de nombreuses filiales régionales de cette association, et en cohérence avec la nouvelle orientation politique, qui considère que la supervision de ces institutions à caractère religieux, doit être assurée par l'État. De plus, le «waqf» contribue à entraver la circulation du capital, et à limiter l'accès à la propriété privée, ce qui va à l'encontre du caractère libéral de la politique économique de l'État tunisien, à l'aube de l'indépendance.

On outre qu'il y a des autres pratiques de solidarité traditionnelles, qui ont prévalu en Tunisie, celles qui relèvent de ce qui est connu sous le nom de «terres socialistes», une appellation moderne pour ce qui était connu sous le nom de terres tribales, qui sont possédées en commun par les membres des tribus selon l'héritage[10]. Elles sont gérées de manière participative par ce qu'on appelle la « jamâa », qui est un parlement regroupant les notables des tribus, chargé de prendre des décisions concernant la nature des activités, et la manière d'exploiter la terre. Cet héritage culturel de solidarité, a contribué à l'émergence de diverses structures de solidarité durant la période coloniale, telles que les associations de bienfaisance, et les coopératives à caractère social. Cette tendance a conduit à des discussions et des dialogues, au cours desquels les pionniers du mouvement national, ont été convaincus de la nécessité de fonder des syndicats, et des organisations pour défendre leurs intérêts, soutenant ainsi le processus de libération nationale. Cela a abouti à la création de nombreuses associations de production et de consommation, ainsi des coopératives se sont répandues dans les domaines des services, du commerce et de l'industrie, et l'État s'est engagé pleinement dans ce processus, et cette politique économique, en adoptant le slogan de la nationalisation, et de la coopération comme deux grands axes du modèle économique.

2-2Contextes d'émergence des entreprises indigènes au niveau mondial et local

A-Contexte d'émergence mondiale

Le concept d'entreprises indigènes s'est développé dans le contexte mondial, dans ce que l'on appelle l'économie sociale, un modèle économique alternatif qui a émergé de manière significative dans les années 1980, dans les pays occidentaux, en réponse à l'application du modèle économique libéral et néolibéral, qui a progressivement entraîné une montée des crises économiques et sociales, une augmentation des inégalités de classe, et régionales dans de nombreuses sociétés, ainsi qu'une propagation du chômage, de la pauvreté et de la marginalisation sociale. C'est pourquoi l'économie sociale et solidaire est considérée comme un nouveau paradigme, pour restaurer le rôle social de l'État, et assurer une redistribution équitable des richesses.

Ce modèle économique a donné naissance à un ensemble de modèles organisationnels tels que: les coopératives, les associations coopératives, les entreprises sociales, etc. Pour

[8] Trabelsi Safwan, « L'économie sociale et solidaire en Tunisie: un phénomène aux racines historiques et sociales profondes », La pensé Juridique, Tunisie, Nº19, 2020, p4.
[9] Timoumi Hedi, *Tunisie (1956-1987)*, Edition, Mohamed Ali Hammi, Tunisie, 2008, p37.
[10] Touzi Mohamed, « Dans la tribu: une réalité multidimensionnelle », traduit par Mounir Saidaini, Imran pour Les études sociales et humaines, Nº 15, Beyrouth, 2016, p32.

Print ISSN 0248-2851 • On-line/Linking ISSN 2743-4052 • ISBN 978-630-354-213-3

institutionnaliser légalement ces organisations[11], une organisation européenne a abouti à la définition d'un certain nombre de critères économiques et sociaux, pour déterminer l'activité de ces organisations. Les critères économiques comprennent:

•Une activité productive continue
•Un minimum d'indépendance
•Un niveau acceptable de sécurité face aux risques économiques
•Un minimum de travail rémunéré

Les critères sociaux, quant à eux, expriment

•Une initiative émanant des citoyens
•Un pouvoir décisionnel qui ne repose pas sur la détention de capital
•Une dynamique participative qui intègre toutes les parties prenantes dans l'activité.
•Une distribution des bénéfices soumise à une détermination préalable.

Le tournant décisif pour le développement de l'économie sociale et solidaire, avec toutes ses entreprises a coïncidé avec la crise économique de 2008 en Europe, qui a transformé ce modèle économique alternatif en un des axes de l'agenda politique, dans le cadre de la politique économique de l'Union européenne, pour faire face au problème du chômage, fournir autant que possible des emplois, et ancrer l'idée de développement durable, et de protection de l'environnement.

Dans le contexte de la mondialisation croissante, et de l'intensification de la concurrence économique, entre les entreprises multinationales, ainsi que des répercussions économiques et sociales négatives qui en découlent, telles que le chômage, la pauvreté et l'exclusion, et avec l'émergence des groupements économiques, l'intérêt pour l'économie sociale et solidaire a commencé à s'élargir parmi les acteurs politiques. En conséquence, les initiatives en matière d'économie sociale et solidaire se sont multipliées, et de nombreuses structures officielles et non officielles ont été créés, pour encourager et organiser ces initiatives. Par exemple, en France, après la crise économique de 2008, l'entreprise sociale n'est plus seulement une façade politique, mais est devenue une réalité économique et sociale, intégrée dans les politiques publiques, pour remodeler la politique générale, et s'ouvrir davantage aux aspects sociaux.

B- Contexte d'émergence locale

-L'économie sociale et solidaire: une nouvelle vision de développement

L'idée des entreprises indigènes trouve ses racines dans un ancien cumul historique, mais sa structuration de manière organisée peut être attribuée à la période des années 1990, lorsque l'État tunisien a commencé à établir un écosystème[12], et des règles organisationnelles pour l'économie sociale et solidaire. Les premières initiatives se sont concrétisées avec la création de l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant en 1993, puis de la Banque tunisienne de solidarité en 1997, qui est aujourd'hui le principal soutien aux entreprises indigènes, avec une ligne de financement des petites et moyennes entreprises ont été créé, sachant que les deux institutions financières ont des agences dans la plupart des gouvernorats du pays.

Au début de l'année 2011, et suite aux événements politiques et aux bouleversements structurels, qui ont touché toutes les structures de la société et ses secteurs, les autorités de tutelle ont été confrontées à la nécessité d'ancrer l'idée de l'économie sociale et solidaire dans le tissu social global, et de mobiliser le soutien populaire de toutes les organisations nationales. Cela a conduit à la signature d'un contrat de partenariat, entre le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, l'Agence de l'emploi et du travail indépendant, et la Banque tunisienne de solidarité, en

[11] Chabanet Didier& Richard Damien, « L'entrepreneuriat social: un nouveau paradigme?», Revue, Entreprendre et Innover, N°32, 2017, France, p26.

[12] Yasmine Boughzala, Hervé Defalvard et Zohra Bousninan, « La difficile émergence de l'entrepreneuriat social dans le processus démocratique de la Tunisie: une solution du côté des territoires?» Revue Interventions économiques, Open Edition Journal, 2016, p 3.

Print ISSN 0248-2851 • On-line/Linking ISSN 2743-4052 • ISBN 978-630-354-001-6

plus du contrat social qui a été conclu entre le gouvernement tunisien, l'Union générale tunisienne du travail et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, résultat du dialogue social qui a eu lieu, et qui a été signé le 14 janvier 2013. Ce contrat, a mentionné que la Révolution du 14 janvier 2011 a révélé des déséquilibres structurels graves dans l'économie, et des défis auxquels le pays est confronté en termes de taux d'inflation et de chômage élevé, notamment parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier les femmes, ainsi que le déséquilibre régional et le rythme lent du développement dans les régions intérieures**. Cette situation a conduit à considérer que, l'économie sociale et solidaire est actuellement la meilleure option, car elle pourrait réaliser la relance économique souhaitée.**

II-La question de l'entrepreneuriat dans les entreprises indigènes et problématique de fondement épistémologique

Considérer les entreprises indigènes comme une forme d'entrepreneuriat, nous amène à examiner la présence de la signification de l'action entrepreneuriale, et son adéquation à cette appellation. Pour révéler ces données, il est utile d'enraciner le concept d'entrepreneuriat dans son contexte historique, et épistémologique, qui implique des approches et des perspectives théoriques aux contextes cognitifs multiples et variés. En effet, le sujet de l'entrepreneuriat est devenu l'un des thèmes qui dominent plusieurs domaines scientifiques, tels que l'économie, la sociologie, la psychologie et les sciences de gestion. Malgré les bénéfices que le champ de l'entrepreneuriat tire de cette diversité disciplinaire, il n'y a pas eu de consensus sur les grandes lignes de la représentation du champ entrepreneurial.

Cependant, il est certain qu'il existe un accord sur ses répercussions en matière de développement économique, ainsi que sur la création d'emplois et la production de richesse.

Selon l'historique de la pensée entrepreneuriale, on peut conclure que le sujet de l'entrepreneuriat a traversé deux phases essentielles[13]: la première phase correspond à l'émergence du champ entrepreneurial, qui a coïncidé avec la fin de la Première Guerre mondiale, avec une approche principalement économique. La deuxième phase, qui a débuté dans les années 1970, a vu une diversification des approches théoriques, notamment du point de vue des sciences humaines et sociales. Les fruits de cette phase se sont manifestés dans les analyses, et propositions des chercheurs concernant les contextes, et les processus de structuration des entreprises, les modèles d'entrepreneurs et les actions entrepreneuriales, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses théories, pour comprendre et expliquer le phénomène entrepreneurial.

1- L'approche économique de l'entrepreneuriat

C'est une approche qui est classée comme la référence théorique originale du champ entrepreneurial. Elle s'est développée à travers des théoriciens dans le domaine économique, parmi lesquels Richard Cantillon*, qui est considéré comme le premier à avoir inventé le concept d'entrepreneuriat, en présentant une vision claire de l'ensemble des activités que peut entreprendre un entrepreneur. Quant au penseur Jean-Baptiste Say*[14], il a approfondi les recherches de Cantillon, en clarifiant la profession d'entrepreneur et de capitaliste, en établissant un lien entre l'entrepreneur et le facteur d'innovation, considérant que l'entrepreneur est l'acteur clé du changement social, et parmi ses caractéristiques, il anticipe, organise, gère et surveille. Mais les deux chercheurs

[13] Becaddour Aicha, Ibid., p2.

*Richard Cantillon, (1680- 1734),Economiste irlandais et français, il est l'un des auteurs les plus significatifs qui marquent la transition du mercantilisme vers l'économie classique.

[14] Filion Louis Jaques, « Le champ de l'entrepreneuriat: historique, évolution, tendances », Revue internationale P.M.E, Nº2 ,1997, p132.

* Jean-Baptiste Say,(1767- 1832),Economiste Français, il fut l'un des premiers économistes à étudier l'entrepreneuriat et les entrepreneurs, conceptualisés comme organisateurs et moteurs du tissu économique

* Joseph Schumpeter,(1883- 1950),Economiste américain, connu pour ses théories sur les fluctuations économiques, la destruction créatrice et l'innovation.

s'accordent autour des principaux traits de l'acteur entrepreneurial, il est quelqu'un qui prend des risques, car il transforme des biens ou des fonds en valeurs financières inconnues à l'avance. Il est également cette personne qui découvre, et saisit les opportunités, pour réaliser des profits.

Le tournant décisif dans l'étude de l'entrepreneuriat coïncide avec l'émergence de l'économiste Joseph Schumpeter*, qui a enrichi le champ de l'entrepreneuriat, en formulant une théorie du développement économique, concluant que l'entrepreneur est celui qui porte une innovation créative, et qui représente le noyau central dans le développement économique.

Dans la résultante on dit que les partisans de l'approche économique, considèrent que l'entrepreneuriat est une pièce maitresse pour comprendre le processus de croissance économique. Cependant, le rôle de l'entrepreneur selon cette approche reste flou, en ce qui concerne les activités et les tâches qui lui sont assignées, et il a souvent pris une dimension lucrative, ce qui a conduit l'approche économique à ne pas aboutir à l'élaboration de modèles théoriques et méthodologiques, dans le domaine de la croissance économique, et en relation avec l'action entrepreneuriale, sans oublier qu'elle reste dominée par la notion de l'homme économique (L'homoéconomecus). Cette approche a fait l'objet de nombreuses critiques, en raison de son caractère quantitatif, et de son incapacité à utiliser une approche qualitative, avec des dimensions sociales, culturelles et psychologiques. Avec l'émergence des années 1970, la dimension socio-anthropologique a été ajoutée à l'étude de l'entrepreneuriat, en vue d'une meilleure compréhension de l'action entrepreneurial, et d'une théorie plus globale de l'entrepreneuriat.

En comparant ces spécificités entrepreneuriales avec la nature de l'organisation de l'entreprise indigène, et ses objectifs, il apparaît une dissonance évidente, et un contraste frappant, entre l'organisation entrepreneuriale aux objectifs économiques clairement lucratifs, sans tenir compte des dimensions sociales et solidaires, et l'organisation de l'entrepreneuriat indigène aux objectifs économiques lucratifs limités, et à la valorisation claire des dimensions sociales et solidaires. Ainsi, ancrer le concept de l'entreprise indigène dans la pensée économique, dans le but de le comprendre et de l'expliquer, constitue une forme d'arrogance et de projection dénuée de sens.

2-La question de l'entrepreneuriat dans la pensée entrepreneuriale sociale

En opposition aux théories économiques, principalement orientées vers la fonction économique de l'entrepreneuriat, des approches culturelles, issues principalement de la sociologie, de l'anthropologie et de la psychologie, ont émergé, se concentrant essentiellement sur la valorisation des dimensions sociales et culturelles de l'action. Dans ce contexte, le sociologue Max Weber*, a considéré que l'action entrepreneuriale, est en réalité une organisation rationnelle du travail libre, qui nécessite la séparation du travail domestique de l'entreprise sur la base d'un calcul précis, et il est considéré que la catégorie des entrepreneurs, est une catégorie qui a émergé dans l'école de la vie difficile, se caractérisant par la patience, la confiance en soi, la stabilité, et un engagement total envers leur travail. À partir de cette base conceptuelle, le paradigme de l'entrepreneur comme acteur, s'est progressivement développé pour comprendre, analyser et interpréter le phénomène entrepreneurial.

2-1 La question de l'entrepreneuriat à la lumière du paradigme de l'entrepreneur et sa relation avec l'organisation des entreprises indigènes

Les partisans de ce paradigme considèrent que l'entrepreneur individuel, est l'unité d'analyse pour comprendre le phénomène entrepreneurial. Sur cette base, l'entrepreneur est défini comme cette personne créative, qui se distingue par sa capacité à définir, et à atteindre des objectifs, tout en maintenant en permanence un haut degré de sensibilité, à l'exploitation des opportunités de travail potentielles, selon un style de prise de décision à risque modéré, visant à préserver les tendances à l'innovation et à l'action entrepreneuriale[15].

[15] Filion Louis Jaques, Ibid., p151.

* Max Weber (1864-1920), Economiste et sociologue allemand ,Considéré comme l'un des principaux fondateurs de la sociologie, et fondateur de la sociologie compréhensive.

Print ISSN 0248-2851 • On-line/Linking ISSN 2743-4052 • ISBN 978-630-354-001-6

Dans ce cadre les chercheurs sont appuyés sur des modèles analytiques comme les « traits de personnalité » de l'entrepreneur, considérés comme une variable importante influençant le projet entrepreneurial. Cette tendance a dominé, en particulier chez les chercheurs américains, qui ont adopté les traits de personnalité comme une approche, pour comprendre l'action entrepreneuriale, signifiant que l'action de créer une entreprise, est en réalité un processus d'anticipation découlant des traits personnels. À partir de cette perspective méthodologique, de nombreuses recherches et études ont été écrites, par des psychologues, des sociologues et des spécialistes du comportement, qui ont convenu d'une série de caractéristiques qui distinguent l'entrepreneur.

Dans les approches à référence psychologique, le chercheur Macmillan[16] a considéré que l'entrepreneur se distingue des autres individus, par des traits qualitatifs, qui peuvent se manifester sous forme d'indicateurs de leadership entrepreneurial. À la lumière de ces caractéristiques entrepreneuriales, qui sont essentiellement individuelles, l'adoption de ce paradigme comme approche pour comprendre, et déconstruire l'organisation des entreprises indigènes constitue une forme de projection méthodologique, qui ne peut aboutir à des résultats significatifs, tant que la structure de l'entreprise indigène, repose sur l'acteur entrepreneurial collectif ou n'existe pas. En revanche, les partisans du paradigme de l'entrepreneur, ont cherché à forger une théorie de la personnalité entrepreneuriale individuelle, celle qui porte des caractéristiques prédisant l'action entrepreneuriale, en vue de comprendre le système de valeurs et d'incitations entrepreneuriales. Certains ont proposé une théorie du besoin de réalisation, qui englobe un ensemble de traits individuels entrepreneuriaux, qui doivent être présents chez l'entrepreneur, parmi lesquels le besoin de l'**accomplissement / le besoin de confiance en soi / la capacité à résoudre des problèmes**. Cependant, ce qui peut être utile dans ce paradigme pour comprendre les entreprises indigènes, et donc pour les raisons de la création de l'organisation, c'est que les acteurs réalisent qu'il existe un besoin urgent d'accomplissement, qui pousse les individus à devenir entrepreneurs. Le besoin fondamental qui guide le processus de réalisation, est la croyance en un contrôle continu, et que le destin du projet entrepreneurial dépend de l'action des soi entrepreneuriaux, loin des forces extérieures, mais les autres dimensions qui caractérisent ce paradigme, privilégient essentiellement le facteur individuel, qui se manifeste par une série de traits entrepreneuriaux cruciaux, pour le succès entrepreneurial, ainsi que pour le développement de la confiance en soi, et la capacité à surveiller les résultats du projet entrepreneurial. Cela s'ajoute à d'autres traits abordés, tels que la propension à prendre des risques, l'indépendance, le leadership, l'innovation, le désir de réalisation personnelle, et d'expression de soi, le besoin d'indépendance et de liberté, ainsi que le plaisir de l'entrepreneuriat et du leadership.

En opposition à la référence psychologique qui adopte le paradigme de l'entrepreneur, pour comprendre le phénomène entrepreneurial, une référence démographique a émergé comme unité d'analyse, valorisant avec éloquence les caractéristiques personnelles des entrepreneurs, qui s'acquièrent et se forment progressivement à partir du milieu familial, du niveau d'éducation, de l'ampleur et de la richesse de l'expérience professionnelle, ainsi que de la nature de la position économique et sociale, sans négliger le facteur d'âge. L'idée fondamentale pour les partisans de la référence démographique, est que le contexte social et culturel commun, ainsi que les traits personnels constants des individus, fournissent une base pour s'identifier aux caractéristiques démographiques. Ainsi, l'émergence de l'idée de leadership entrepreneurial dans une ville ou un milieu social particulier, est attribuée à l'existence de modèles entrepreneuriaux multiples, et variés qui offrent des exemples, des modèles et un sentiment d'imitation et d'identification dans un certain milieu social. Ce sont des caractéristiques qui peuvent être comprises à la lumière de la structure des

[16] Danjou Isabelle, « L'entrepreneuriat un champ fertile à la recherche de son unité », Revue française de gestion, Nº28, 2002, p112.

entreprises indigènes, et de leur fonctionnement, tant que le facteur du milieu social, et la valeur des caractéristiques démographiques prévalent dans la formation de l'action entrepreneuriale.

Parmi les modèles analytiques qui s'inscrivent dans le paradigme de l'entrepreneur, on trouve ce qui est défini comme « création de valeur »[17], qui se résume à l'idée que l'entreprise est un résultat qui émerge entre l'individu et création de valeur, dont le résultat est l'émergence de l'action entrepreneuriale. Cela signifie que l'individu est l'acteur principal dans la création de l'entreprise, à travers un parcours et un contexte spécifique, visant à valoriser des richesses et des services, en leur attribuant la valeur qui leur revient. Progressivement, cette valeur confère une position sociale différente, en termes d'activité et d'objectifs, pour l'entrepreneur, et l'amène à changer ses attitudes et ses méthodes, Sa réflexion, ce qui signifie que nous sommes face à une relation d'échange, et d'interaction entre l'entrepreneur individuel et la création de valeur. Dans ce sens, ce modèle peut être utilisé pour expliquer la structure de l'entreprise indigène, en tant que projet visant à valoriser le patrimoine local, et les ressources locales, à travers leur découverte et leur transformation en valeur ajoutée. Cependant, la paradoxale réalité est que cette valorisation repose sur une action collective et implique des dimensions de solidarité sociale, ce qui nécessite un effort supplémentaire pour mobiliser la communauté locale et la convaincre de la pertinence du projet de l'entreprise indigènes. En revanche, le modèle création de valeur est fondée sur l'entrepreneur individuel et la dimension lucrative.

Avec l'augmentation des recherches et des études théoriques et empiriques concernant le paradigme de l'entrepreneur, qui ont produit des résultats à la fois qualitatifs, mais souvent contradictoires, il n'a pas été possible de parvenir à un modèle scientifique analytique clair. Ce qui a émergé de la plupart de ces recherches, c'est que l'entrepreneur est un produit social[18] par excellence, il est le fils de son environnement. C'est pourquoi l'entrepreneuriat est souvent considéré comme un phénomène local et régional, car les comportements individuels sont souvent teintés par la culture, les coutumes et les besoins locaux.

2-2 La question de l'entrepreneuriat à la lumière du paradigme du contexte et sa relation avec l'organisation des entreprises indigènes

Les chercheurs qui adoptent ce paradigme estiment que chaque contexte social, économique et culturel a un modèle organisationnel spécifique. Ainsi, cette approche adopte l'idée d'ancrer l'entrepreneur dans son contexte social, culturel, économique et politique. Granovetter[19], qui a été le principal promoteur et développeur de cette idée, considère que l'action économique est avant tout une action sociale, profondément enraciné dans les structures et les systèmes sociaux de la construction sociale dans son ensemble. Il repose sur deux dimensions fondamentales:

•L'action entrepreneuriale est essentiellement sociale et ne peut être expliqué par des motivations individuelles.

• Les entreprises économiques ne sont pas des simples entreprises de production, mais des constructions sociales par excellence.

Ainsi, l'acteur économique n'est pas séparé de la structure sociale, mais est enraciné dans des réseaux et des structures sociales, qui façonnent ses actions et ses comportements. A la lumière de ce paradigme, l'entrepreneuriat est soumis à des contextes sociaux, culturels, politiques et économiques spécifiques. Dans ce cadre, le paradigme du contexte est fortement proposé pour comprendre l'organisation de l'entreprise indigène, qui repose principalement sur les données du contexte local, et ses particularités. De plus, il s'agit d'une organisation qui porte essentiellement des

[17] Thierry Verstraete & Fayolle Alain, « Quatre paradigme pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat », CIFEPME, Octobre 2004, France, p10.
[18] Filion louis Jaques, Ibid. p140.
[19] Granovetter M, «Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness», American Journal of Sociology, Nº 91, Novembre, 1985, p 481-510.

Print ISSN 0248-2851 • On-line/Linking ISSN 2743-4052 • ISBN 978-630-354-001-6

dimensions locales, basées sur le sens commun, la solidarité, la coopération et l'interaction entre tous les acteurs du contexte local.

Parallèlement, les partisans du paradigme du contexte, estiment que l'acteur entrepreneurial, qu'il soit individuel ou collectif, ne peut être compris dans sa réalité sans tenir compte des influences de l'environnement qui l'entoure. Selon le chercheur Cheysson, la valeur de l'entrepreneur ne réside pas dans ce qu'il accomplit ou produit, mais dans ce qu'il représente, en termes de statut et de prestige dans le contexte local, ce qui lui permet de crée une identité entrepreneuriale commune, résultant d'une interaction entre lui et les acteurs interconnectés dans l'environnement. Ainsi, le contexte n'est pas un facteur secondaire dans l'acte entrepreneurial, mais plutôt la traduction réelle de l'entrepreneuriat, ce qui rend la question de la formation de l'identité entrepreneuriale fortement liée à la nature des relations, et des actions que l'acteur entrepreneurial, qu'il soit individuel ou collectif, établit avec les acteurs de l'environnement, en vue de former une culture entrepreneuriale locale ,qui ne se limite pas à l'acteur entrepreneuriale, ou au domaine, mais qui est le fruit d'un sens commun[20].

Ces caractéristiques entrepreneuriales reflètent fortement ce que visent l'organisation des entreprises indigènes, à savoir l'ancrage d'un nouveau modèle de développement, et d'une culture entrepreneuriale solidaire, et coopérative avec des dimensions sociales, fondée sur une distribution équitable de la richesse, et l'intégration de tous les intervenants dans l'environnement local.

En conséquence, plus il existe une interaction forte entre les acteurs interconnectés dans l'environnement local, ou ce que l'on appelle les « agents de socialisation entrepreneuriale », plus la culture de l'entrepreneuriat s'enracine dans son milieu. Dans ce sens, la création de l'entreprise et l'acquisition de ses composantes, ne s'arrêtent pas à un moment donné, mais constituent un processus continu, et un travail durable de construction de significations changeantes.

Il est important de noter, qu'une situation contextuelle donnée, peut être entrepreneuriale à un moment donné, et non entrepreneuriale à un autre. Parfois, une situation contextuelle nécessite le développement d'activités entrepreneuriales autonomes, tandis que d'autres fois, il est nécessaire de créer de nouvelles organisations entrepreneuriales. Avec la diversité et la multiplicité des activités entrepreneuriales, l'environnement économique local acquiert une «mémoire entrepreneuriale». Sachant que l'identité du domaine entrepreneurial découle de l'unicité des initiatives entrepreneuriales[21], et de leur capacité à représenter des opportunités entrepreneuriales de l'environnement économique locale.

Les politiques de développement économique local réussies, sont celles qui émanent des spécificités du contexte local, et de la durée de disponibilité des conditions, et des circonstances favorables à l'émergence de l'action entrepreneuriale.

Il existe également des autres modèles analytiques qui s'inscrivent dans le paradigme du contexte, et qui peuvent être utilisés pour comprendre l'organisation de l'entreprise indigène, on trouve ce que l'on appelle « L'écosystème ». Ce terme, emprunté à la biologie, a été utilisé par Moore[22] dans l'étude des activités économiques, et de la culture des entreprises. Ce système est défini comme un espace intégré de systèmes et de relations interconnectées, entre les acteurs politiques et économiques, ainsi que divers systèmes interconnectés, financiers, politiques, administratifs, technologiques, logistiques, marketing, sociaux et environnementaux.

Pour confirmer cela, le chercheur Isemberg a identifié six bases sur lesquelles peut reposer l'écosystème entrepreneurial: 1. Culture appropriée / 2. Système politique proactif / 3. Disponibilité de ressources financières / 4. Ressources humaines qualifiées / 5. Marchés développés / 6.

[20] GH Mead, *L'esprit, le soi et la société*, Edition P.U.F, Juin 2006, p34.

[21] W. Bygrave and M. Minniti, «The social dynamics of entrepreneurship», Entrepreneurship theory and practice, Spring, United States, 2000, p26.

[22] Moore James, «Predators and prey: a new ecology of competition», Harvard Business, Review, Vol 7, N°13,1993, United States, pp75-86.

Infrastructure intégrée. Ainsi, l'application de ces mécanismes et caractéristiques à la manière dont se forme l'entreprise indigène, dans le contexte tunisien, peut conduire à de nombreux résultats, d'autant plus que le concept d'écosystème ou d'environnement d'accompagnement, est devenu l'une des conditions nécessaires et cruciales pour le succès de l'action entrepreneuriale. En effet, la supériorité d'une entreprise par rapport à une autre, est généralement attribuée principalement à l'élément d'environnement d'accompagnement stimulant.

Il est à noter que le modèle d'écosystème, ne peut pas être reproduit, car chaque contexte local a son authenticité, et ses spécificités, tout comme chaque période temporelle a son propre écosystème.

Malgré la disponibilité d'un écosystème, l'action entrepreneuriale est considérée par certains comme une forme « d'opportunités d'affaire », au bon moment, au bon endroit, et dans les circonstances appropriées. Ainsi, nous sommes face à un modèle analytique différent, qui considère que ces opportunités résultent d'un déséquilibre sur le marché économique, en raison de l'inefficacité ou du déséquilibre du modèle économique. C'est exactement ce qui se passe en Tunisie, où le modèle économique libéral et néolibéral est en crise profonde, en raison de l'augmentation du chômage, et des inégalités flagrantes, entre les classes et les régions. Cela a contraint les acteurs politiques à créer un modèle économique parallèle, à savoir le projet des entreprises indigènes, dans une tentative de rétablir l'équilibre, et d'assurer une distribution équitable de la richesse.

Dans ce contexte, l'idée de créer ce modèle économique alternatif a représenté pour de nombreuses communautés, une opportunité d'affaire, notamment face aux avantages financiers, aux exonérations fiscales, et à d'autres formes de facilitation offertes par les institutions de l'État. Cependant, la saisie de ces opportunités et leur traduction sur le terrain restent le fruit d'un résultat de construction sociale, qui découle des interactions et des échanges intensifs, entre l'acteur et l'environnement social, porteur de ces opportunités[23]. Ainsi, l'opportunité est cette rencontre entre un contexte structuré, et des individus capables de représenter l'action entrepreneuriale, ou elle peut être considérée comme une confrontation, entre l'incertitude naturelle de la situation du marché, et l'incertitude artificielle, portée par l'acteur, selon l'approche d'analyse stratégique de Michel Crozier*.

Avec cette déconstruction et ce détail du paradigme du contexte, on peut dire qu'il est pertinent d'adopter certains de ses modèles analytiques, pour comprendre les entreprises indigènes, tant ce paradigme privilégie les dimensions locales, et les contextes économiques locaux dans la formation des actions entrepreneuriales, tout comme l'organisation des entreprises indigènes. Parallèlement, nous avons accumulé un ensemble de recherches de terrain concernant le phénomène entrepreneurial dans le contexte tunisien, notamment dans la région du Sahel tunisien, et nous avons conclu à la centralité des facteurs de contexte, et de communauté locale, dans la formation et la durabilité de l'entrepreneuriat. Par exemple, la propagation des établissements touristiques dans le Sahel tunisien, a conduit à un large mouvement entrepreneurial, et à l'émergence d'une culture entrepreneuriale au sein du tissu social local, produisant une spécificité entrepreneuriale, pour certaines familles, qu'elles soient spécialisées dans le secteur touristique, ou dans d'autres actions entrepreneuriales Cependant, les données du contexte local en Tunisie, ne se limitent pas seulement à l'intensité de l'activité économique, et à la profondeur de l'expérience entrepreneuriale. La formation et la durabilité des expériences entrepreneuriales, sont parfois déterminées par la capacité de l'acteur entrepreneurial, à établir des relations informelles de clientèle, et à les exploiter pour le succès de son entreprise. Cela fait que de nombreuses initiatives entrepreneuriales ne sont pas le fruit d'une véritable accumulation d'activités, d'expériences et de données locales, aussi cruciales soient-elles, mais relèvent plutôt d'une

[23] Nystrom Harry, «Creativity and entrepreneurship in creative action in organization», Edition, Cameron Ford Dennis Gioia, 1995, p23.

* Michel Crozier,(1922 – 2013), sociologue français, il est le principal concepteur de l'analyse stratégique et de l'action collective en sociologie des organisations.

Print ISSN 0248-2851 • On-line/Linking ISSN 2743-4052 • ISBN 978-630-354-001-6

forme d'opportunités d'affaire, ce qui est le modèle analytique qui reflète la réalité de nombreuses initiatives entrepreneuriales dans le contexte tunisien.

2-3 La question de l'entrepreneuriat à la lumière du paradigme du processus et sa relation avec l'organisation des entreprises indigènes

Parmi les paradigmes qui peuvent être adoptés comme approche pour comprendre l'organisation des entreprises indigènes, on trouve celui du «paradigme du processus», qui a émergé dans les années 1990, face aux paradigmes de « l'entrepreneur » et du « contexte » en tant que le plus complet pour étudier le phénomène entrepreneurial. Parmi ses principaux théoriciens, on trouve Gartner[24], qui le considère comme une variable indépendante dans le domaine de l'entrepreneuriat, ce qui signifie que sa valeur se manifeste par sa capacité d'influence. Il est à noter que l'application de la variable processus varie chez les chercheurs: certains l'utilisent pour décrire les conditions de création de l'entreprise, d'autres pour la manière de reproduire ou de restructurer l'organisation de l'entreprise, et d'autres encore mettent l'accent sur la manière de saisir les opportunités au cours du parcours de l'entreprise.

Le facteur déterminant pour les partisans de ce paradigme, est que la croyance en l'idée d'organisation entrepreneuriale, et sa défense sont plus importantes que le groupe qui la fonde. En d'autres termes, le principal défi réside dans la variable temps et la durabilité de l'organisation. Ainsi, l'approche par le processus, considère l'entrepreneuriat comme un processus relationnel et séquentiel, un mélange d'attitudes proactives, de prévisions et de dynamique organisationnelle. Étant donné que l'entrepreneuriat conduit souvent à la création d'une nouvelle identité, l'émergence d'une organisation reflète un processus spécifique d'activité, d'exploitation et de valorisation des opportunités. Comprendre et interpréter l'organisation des entreprises indigènes à la lumière de cette approche, révèle certaines intersections, car l'approche par le processus suppose la saisie et la valorisation des opportunités entrepreneuriales, présentes dans l'environnement local. Cela est également vrai pour les entreprises indigènes, qui reposent principalement sur l'évaluation et la valorisation des ressources et des richesses locales. Cependant, la différence réside dans le fait que l'approche par le processus, suppose que la formation de l'entreprise représente un processus existant, que l'on souhaite développer ou modifier, et non un point de départ pour l'entrepreneuriat, tout comme l'indique l'organisation des entreprises indigènes.

L'action entrepreneuriale, selon les partisans du paradigme du processus, est un échange mutuel entre les acteurs de l'entreprise et la production de valeurs. Plus l'acteur entrepreneurial parvient à produire de valeurs, à atteindre des objectifs, à connaître une ascension sociale, et à acquérir un statut social, plus il acquiert un pouvoir entrepreneurial. Cette interaction se construit et se développe dans le cadre d'un processus spécifique.

Étant donné que le système entrepreneurial, est constitué de chaînes interconnectées en interaction, entre l'acteur entrepreneurial et l'environnement, ainsi que dans la production de valeurs, et en relation avec un contexte spécifique, où le facteur temps constitue une dimension incontournable, l'observateur attentif du processus de formation des entreprises indigènes, dans le contexte tunisien actuel, se heurte à une contradiction entre ce qui est supposé par les partisans du paradigme du parcours, qui préconisent des étapes et des phases précises, pour façonner une nouvelle identité entrepreneuriale. En effet, la plupart des initiatives des entreprises indigènes sont restées rapides et influencées par des contextes idéologiques et familiaux, souvent opportunistes et mimétiques, plutôt que de s'appuyer sur des processus réfléchis, et des analyses approfondies de l'environnement local dans ses différentes composantes.

[24] Alain Fayolle, « Entrepreneuriat et processus: faire du processus un objet de recherche et mieux prendre en compte la dimension processus dans les recherches », CIFEPME, Montpellier, 2004, p3.

D'après les concepts centraux du paradigme du processus, on trouve la notion de temps en relation avec sa perception, sa mesure et son expérience, ainsi que les périodes de fondation, d'innovation et de révision. Dans le cadre de la création d'une entreprise, il est utile de déterminer à quel moment nous pouvons dire que le processus d'innovation a commencé, à quel moment nous pensons que la phase d'innovation est terminée, et à partir de quel moment nous pouvons qualifier un individu d'entrepreneur. Par conséquent, la valorisation du temps, et l'évaluation de sa véritable valeur sont des processus très importants pour le succès et la durabilité du projet. En revanche, de nombreuses études de terrain ont confirmé que les Tunisiens, en général, ne possèdent pas une culture de valorisation du temps. En effet, la culture de l'investissement du temps libre reste faible dans le tissu social tunisien, ce qui signifie que le facteur temps, dans la création d'entreprises indigènes, ne sera pas une priorité. De plus, la transition d'une phase à une autre, dans le processus de construction, et de développement de l'entreprise, sera souvent marquée par de nombreux déséquilibres, en raison du non-respect des spécificités et des exigences de chaque phase, Un des principaux théoriciens du paradigme du processus, noté que l'action entrepreneurial est un processus de création d'une organisation structurée, orientée vers l'atteinte d'objectifs spécifiques. «Gartner»[25] préfère parler de l'émergence de l'organisation, plutôt que de sa fondation, car il considère que le passage de l'idée à l'action nécessite de surmonter des obstacles, ce qui signifie qu'il existe un processus entrepreneurial, qui commence par la formation et se transforme ensuite en organisation.

CONCLUSION

La phase de condensation théorique, et de construction des concepts, et des idées est décisive, pour comprendre les phénomènes sociaux. C'est elle qui donne au chercheur la capacité d'utiliser au mieux les concepts, et de bien les maîtriser, en harmonie avec les contextes historiques, et les circonstances épistémiques. Dans ce cadre, nous avons tenté d'ancrer le concept d'entreprise indigène dans son contexte conceptuel et épistémologique, en vue d'atteindre une approche théorique appropriée. En examinant les principales approches théoriques, et les modèles analytiques qui ont travaillé sur les organisations entrepreneuriales, nous avons conclu que l'organisation des entreprises indigènes, classées parmi les entreprises sociales, peut être étudiée principalement sous l'angle de la pensée entrepreneuriale sociale, qui comprend également plusieurs paradigmes. Cependant, il est essentiel d'aborder ces paradigmes avec une perspective sélective et prudente, en utilisant les concepts ou les modèles analytiques, qui répondent à la nature de l'organisation des entreprises indigènes, loin de tout transfert méthodologique arbitraire. En général, parmi les paradigmes qui peuvent être adoptés pour comprendre, et interpréter les entreprises indigènes, on trouve le paradigme du «**contexte local» comme élément fondamental dans la formation et la durabilité des organisations entrepreneuriales**, en raison des possibilités qualitatives qu'il offre, d'un sens commun, d'une mémoire entrepreneuriale, et d'un « écosystème ». Ce dernier représente un espace local intégré, caractérisé par une interaction fructueuse, entre les acteurs économiques, et les autres intervenants de la communauté locale, ainsi qu'une infrastructure et une technologie appropriées. En d'autres termes, la présence d'un écosystème confère souvent au contexte local une marque économique distinctive, le rendant attractif et stimulant.

On peut utiliser aussi le paradigme pour comprendre la question du temps dans l'action entrepreneuriale. Selon les résultats de recherches antérieures sur l'action entrepreneuriale en Tunisie, il a été constaté que le facteur temps est souvent marginalisé dans le contexte social tunisien. En effet, le comportement entrepreneurial tunisien, est généralement marqué par l'improvisation, le fait de brûler les étapes et une mauvaise adaptation aux exigences du processus temporel. En

[25] Versterate Thierry, « La création d'entreprise par les chercheurs de la fonction publique: exploration des dimensions appelés par la loi sur l'innovation », Nº99-587, Juillet 1999, Rapport pour le CNRS, 2003, p13.

Print ISSN 0248-2851 • On-line/Linking ISSN 2743-4052 • ISBN 978-630-354-001-6

conséquence, le modèle analytique connu sous le nom d' « opportunités d'affaire » dans la structure des actions entrepreneuriales, semble être le plus adapté, et en harmonie avec le phénomène entrepreneurial en Tunisie, notamment en ce qui concerne la nature de la formation des entreprises indigènes.

BIBLIOGRAPHIE

Sources juridiques

Loi nº30 de l'année 2020, daté du 30juin 2020, relative à l'économie sociale.

Décret nº 15 de l'année 2022, daté du 20 mars 2022, relatif aux entreprises indigènes.

Livres et Articles

Becaddour, Aicha, « Evolution du champ de l'entrepreneuriat: une approche théorique », *Journal Of Economics, And Management*, N°: 01, Algérie,2021.

Bidet, Éric, « Economie sociale, nouvelle économie sociale et sociologie économique », *Sociologie du travail,* Vol 42, nº4, France, 2000.

Bygrave, W, and M. Minniti, «The social dynamics of entrepreneurship», Entrepreneurship theory and practice, United States, 2000.

Chabanet, Didier & Richard Damien, « L'entrepreneuriat social: un nouveau paradigme?», *Revue entreprendre et innover,* Nº32, France 2017.

Costea, Maria, and Simion Costea. "Challenges of the EU in the Migrant/Refugee Crisis in 2015." In *Discourse as a Form of Multiculturalism in Literature and Communication. History and Cultural Mentalities.*, ed. Iulian Boldea, 166–175. Târgu-Mureș: Arhipelag XXI Press, 2015. ISBN 978-606-8624-21-1. WOS:000450493600018. DOI 10.5281/zenodo.15712863

Danjou, Isabelle, « L'entrepreneuriat un champ fertile à la recherche de son unité », *Revue française de gestion,* Nº28, France,2020.

Fayolle, Alain, « Entrepreneuriat et processus: faire du processus un objet de recherche et mieux prendre en compte la dimension processus dans les recherches », *CIFEPME,* Montpellier, 2004.

Fayolle, Alain, « Entrepreneuriat et social à la fois », *De Boeck Supérieur, Entreprendre & Innover,* n° 27, France, 2015.

Filion, Louis Jaques, « Le champ de l'entrepreneuriat: historique, évolution, tendances », Revue internationale P.M.E, Nº2 ,1997.

George, Herbert Mead, *L'esprit, le soi et la société,* Edition PUF, juin 2006.

Granovetter, M, «Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness», *American Journal of Sociology,* nº 91 November, 1985.

Moore, James, «Predators and prey: a new ecology of competition», *Harvard Business Review*, Vol 7, nº13, United States, 1993.

Natea, Mihaela Daciana; Costea, Maria; Costea, Simion. *EU Security and Multicultural Societies. Dealing with a Russian Empire Revival*, Paris, L'Harmattan, 2024

Natea, Mihaela Daciana; Costea, Simion (eds), *EU Law and Politics at the Crossroads: Navigating the Complexities of AI, Digitalization, Data Protection, Security, and Radicalization (L'Europe unie/United Europe, Paris, 20/2023, special volume),* Cluj-Napoca: Napoca Star, 2023. DOI 10.5281/zenodo.15182658

Natea, Mihaela Daciana; Costea, Simion (eds), *The EU foreign and security dilemmas in a challenging world (L'Europe unie/United Europe 19/2023, special volume)* Cluj- Napoca: Napoca Star, 2023

Nystrom, Harry, «Creativity and entrepreneurship », Edition, Cameron Ford Dennis Gioia, 1995.

Rawls, John, *Théorie de la justice,* Edition Points, 1997.

Versterate, Thierry, «La création d'entreprise par les chercheurs de la fonction publique: exploration des dimensions appelés par la loi sur l'innovation», Nº99-587 du juillet 1999, *Rapport pour le CNRS*, 2003.

Verstraete, Thierry & Fayolle Alain, « Quatre paradigme pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat », CIFEPME, France, 2004.

Weber, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme,* Edition Plon, Paris 1964.